

ESPACES CLOS - TRAVAILLEUR ENTRANT / SURVEILLANT

1. RÉSUMÉ DU PROJET DE FORMATION

Contexte

Quel que soit le champ d'activité, les travaux en espaces clos représentent un risque élevé de blessures sérieuses.

La formation vise à former les travailleurs en regard des exigences réglementaires en matière de santé et de sécurité au travail encadrant les travaux en espaces clos.

Le contenu de la formation rencontre les exigences de formation obligatoire établies par la réglementation du Québec en matière de santé et de sécurité au travail, ainsi que celles des normes CSA.

Objectifs

À la suite de ce cours théorique, les participants seront en mesure de mieux comprendre les dangers associés aux espaces clos et d'utiliser les moyens de protection individuels selon les cadres réglementaires applicables.

Modalités d'enseignement

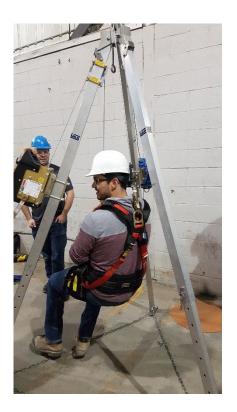
Le cours propose une approche magistrale, combinée à des exercices d'initiation sur les équipements. Des évaluations écrite et technique complètent le cours.

La présentation peut se donner de manière virtuelle ou en classe.

La formation doit être complétée par une initiation technique aux équipements présentés durant la partie théorique. Cette partie de la formation pourra se faire en différé.

Durée

La formation théorique est d'une durée de 4 heures. L'initiation technique est d'une durée approximative de 2 heures.





2. CONTENU DE FORMATION

Les thèmes suivants seront abordés :

- 1. Mise en contexte
- 2. Détermination des dangers liés aux travaux en espaces clos
- 3. Reconnaître un espace clos
- 4. Dangers et risques
- 5. Cadenassage et étiquetage
- 6. Protection contre les chutes
- 7. Dangers atmosphériques
- 8. Démonstration d'un test de fonctionnement du détecteur de gaz
- 9. Autres contaminants
- 10. Installation / désinstallation d'un trépied
- 11. Mesures et ventilation
- 12. Rôles
- 13. Sauvetage
- 14. Permis d'entrée
- 15. Règlements et normes





3. AGRÉMENT DE FORMATEUR

GRAVI-T ZERO est détenteur d'un agrément de la commission des partenaires du marché du travail, # 053333.

Fournisseur agréé de services de formation pour le travail en hauteur -Ministère du Travail de l'Ontario.

GRAVI-T ZERO est membre de la SOFEDUC dont le mandat est de qualifier les entreprises de formation selon 10 normes de qualité pour l'émission des unités d'éducation continue (UEC).

La SOFEDUC s'assure, par divers moyens, que ses membres respectent les critères de qualité, tant pédagogiques qu'administratifs.



SULFURE D'HYDROGÈNE (H₂S)



Une deuxième alarme (élevée) retentira si la concentration mesurée atteint la valeur qui s'approche de la VECD (STEL) du H₂S.

VECD du H₂S 15 min. (4 x / jr) 15 ppm (1 h de repos entre chaque exposition)